CONTRAT INTERRUPTION ABONNEMENT

La **carte GOLD** et ses avantages est proposée à tous nos membres au prix de 50 € (valeur 89 €).
Si vous êtes un membre FULL ou SEMAINIER, **ET** que vous avez renouvelé votre cotisation avant le **28 février 2021**, pour vous remercier de votre fidélité, **nous vous l'offrons…**

Votre carte couvre en outre le remboursement de l'abonnement annuel acheté auprès de notre golf et non consommé lorsque l'assuré doit interrompre son abonnement, pour une période de plus de 60 jours et en cas de survenance après la date de début de l'abonnement de l'un des événements suivants :

- Accident
- Maladie y compris rechute
- Décès
- Mutation professionnelle > 100km
- Licenciement
- Divorce ou Séparation
- Grossesse

Le remboursement porte exclusivement sur le nombre de jours non utilisés **déduction faite d'une période de 1 mois.**

Le montant maximal remboursé est fixé à 3.000 EUR par abonnement.

Si vous souhaiter suspendre votre abonnement suite à un des évènements ci-dessus, **adressez les justificatifs demandés dans les 30 jours** à :

- Mail : leclubgolf@grassavoye.com
- Courrier : GRAS SAVOYE
  Indemnisation LE CLUB GOLF
  40-42 Boulevard Raymond Poincaré
  55000 BAR LE DUC